



RENCONTRE DE L'APPRENTISSAGE DANS LES COLLECTIVITES TERRITORIALES

415 apprenti(e)s seulement sont employés dans les collectivités de la région. Pourtant, l'apprentissage a de nombreux atouts. Il peut être un outil au service d'une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et permet de qualifier les jeunes sur un territoire pour favoriser leur insertion.

Des collectivités, des apprenti(e)s, des maîtres d'apprentissage et des Centres de Formation d'Apprentis (CFA) seront présents pour échanger concrètement sur le dispositif, les formations ainsi que sur leurs expériences.

Date : 21 janvier 2016

Lieu : **St-Pryvé-Saint-Mesmin (45)** - Espace culturel Léo Lagrange (Auditorium Rémy François) - Place de la Belle-Arche

Public : élus locaux, cadres dirigeants (DGS, DGA, DST), responsables ressources humaines, responsables de formation, chefs de service, secrétaires de mairie.

Intervenants : Association des Maires du Loiret, DIRECCTE, Conseil Régional du Centre-Val de Loire, DGS/DRH, CFSA AFTEC, CFA IURC, apprenti(e)s et maîtres d'apprentissage, ...

Stands CFA : CFA du BTP, Fédération Régionale des Maisons et Familles Rurales Centre, CFA SMS hors les murs, CFA IURC, CFA de l'agglomération Orléanaise, CFA Est Loiret

Contacts :

Thomas Colmant, Responsable de l'antenne territoriale d'Indre-et-Loire - 02 47 25 45 43
Zélie Guignard, Développeuse de l'apprentissage – 02 38 78 99 01



RENCONTRE DE L'APPRENTISSAGE DANS LES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Programme

9h : café d'accueil

9h30 : ouverture de la journée

➤ **La matinée sera consacrée au cadre juridique de l'apprentissage ainsi qu'aux enjeux pour les collectivités :**

- Le contexte national et régional de l'apprentissage en chiffres
- L'apprentissage, une compétence du Conseil Régional
- Le dispositif réglementaire de l'apprentissage dans la FPT
- Handicap et apprentissage
- Les enjeux de l'apprentissage pour les collectivités locales : quels leviers de développement ? (table ronde)

➤ **L'après-midi s'organisera autour d'un échange entre collectivités, CFA, apprenti(e)s et maîtres d'apprentissage autour du fonctionnement du dispositif et des différentes expériences :**

- Place, rôle, fonctionnement d'un CFA et lien avec la collectivité (atelier)
- Echanges avec des maîtres d'apprentissage et apprenti(e)s sur leurs expériences (atelier)

15h20 à 16h : visite des stands des CFA présents

- Apprentissage et politique RH : quelles stratégies au regard des métiers au sein de la collectivité, du territoire et des qualifications ? Comment réussir son recrutement ? (table ronde)

17h : Fin de la journée

Modalités d'inscription

INSCRIPTIONS JUSQU'AU 12/01/2016

POUR LES AGENTS DES COLLECTIVITES ET LES ELUS : Inscription en ligne par le service ressources humaines sur <https://inscription.cnfpt.fr> (code action FE103001 : *L'apprentissage dans la fonction publique territoriale*). Les contrats de droit privé et les apprentis sont inscrits de la même manière.

POUR LES AGENTS HORS FPT (personnels d'association, fonctionnaires d'Etat ou Hospitaliers) : Bulletin d'inscription à télécharger [ici](#) et à retourner à l'adresse suivante :

CNFPT – Centre de formation du Loiret
6 rue de l'Abreuvoir BP 33
45 015 Orléans cedex 1

La journée est prise en charge par le CNFPT. Cette prise en charge comprend la journée d'information et le déjeuner. Les frais de déplacement sont à la charge de la collectivité employeur.